Montpellier (34). Il n’avait pas respecté son assignation à résidence avec obligation de se présenter régulièrement à la PAF : un SDF Algérien en situation irrégulière relaxé au tribunal

29/03/2026 à 9h06



Un jeune homme de nationalité algérienne comparaissait devant le tribunal correctionnel de Montpellier pour non-respect de son assignation à résidence… alors qu’il est sans domicile fixe. Son avocat obtiendra sa relaxe après quelques minutes de délibération du jury, assortie d’une assignation à résidence dans les Pyrénées-Orientales.

Âgé de 26 ans, Yahia est arrivé en France à l’été 2025. Interpellé en mars à Perpignan, le jeune homme y est assigné à résidence pendant un an avec l’obligation de se présenter toutes les semaines à la police aux frontières. Mais le prévenu n’a pas respecté son obligation puisqu’il a été interpellé une seconde fois à Montpellier, le 19 mars, avant d’être placé en détention provisoire.

Ne parlant pas très bien français, Yahia bénéficie d’une

interprète au tribunal, mais il utilise à peine les services. Dans son box, le visage fermé, le jeune homme répond majoritairement par des signes de tête ou lance plusieurs “je ne sais pas”.

Non titulaire d’un titre de séjour, célibataire et sans enfants, il semble perdu dans ses pensées. **Le président de la cour lui demande s’il accepterait de retourner en Algérie. S’ensuit alors un long silence…**

Midi Libre